

RCS : AURILLAC Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00210 Numéro SIREN : 822 438 891 Nom ou dénomination : CANTAL INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002970

CANTAL INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 72.000 Euros

Siège social : AURILLAC (15000) – 15 Boulevard du Vialenc

822 438 891 R.C.S. AURILLAC

BILAN
COMPTE DE RÉSULTAT
ANNEXE
DU 31 DÉCEMBRE 2020

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT**

DocuSigned by:

Michel GENNILL

AD1D7C9D435B465...

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CANTAL INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 15 Boulevard du Vialenc 15000 AURILLAC		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 8 2 2 4 3 8 8 9 1 0 0 0 1 9			Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2020			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	2 294 253
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	52 000
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 346 253	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	23 750
		Autres créances (3)	BZ	CA	116 727
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	74 383	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	214 861	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	2 561 114	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CANTAL INVEST		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 72 000)			DA	72 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	7 200
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	419 902
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	266 474
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	51 108
	TOTAL (I)			DL	816 685
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 208 495
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	467 524
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 152
	Dettes fiscales et sociales			DY	53 847
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	7 409
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 744 429	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 561 114	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	799 964
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CANTAL INVEST						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	532 419	FH		FI	532 419		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	532 419	FK		FL	532 419		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	20 146		
	Autres produits (1) (11)					FQ	382		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	552 948	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	238 129	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	9 044	
	Salaires et traitements*						FY	217 640	
	Charges sociales (10)						FZ	78 817	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*				GA		
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	163	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	543 794	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 153		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	299 590	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	299 590		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	33 764	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	33 764		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	265 825		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	274 978		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS CANTAL INVEST		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	360	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	16 410	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	16 770	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(16 770)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(8 266)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	852 538	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	586 063	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	266 474	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	20 146
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales			360			
Amortissements dérogatoires			16 410			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS CANTAL INVEST										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	2 305 926	8V		8W	45 316
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	2 305 926	LR		LS	45 316		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	2 305 926	ØH		ØJ	45 316		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IO		ØX	4 989	ØY	2 346 253	ØZ	
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ	4 989	NK	2 346 253	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	4 989	ØL	2 346 253	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CANTAL INVEST

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CANTAL INVEST</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CANTAL INVEST</u>								Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	34 698	TM	16 410	TN	51 108	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	34 698	TS	16 410	TT	51 108	
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
- corporelles			6E	6F	6G	6H		
- titres mis en équivalence			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
- titres de participation			9U	9V	9W	9X		
- autres immobilisa- tions financières (1)*			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S			
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W			
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A			
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	34 698	UB	16 410	UC	51 108	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF				
		- financières	UG	UH				
		- exceptionnelles	UJ	16 410	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CANTAL INVEST										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL	52 000	UM		UN	52 000			
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX	23 750		23 750					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY	499		499					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	11 578		11 578					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 524		1 524					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC	103 124		103 124					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
		Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX			VT	192 477	VU	140 477	VV	52 000		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH	1 208 495	284 030	869 399	55 066				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	44 782	24 782	20 000					
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	7 152	7 152						
		Personnel et comptes rattachés	8C	8 147	8 147						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	27 136	27 136						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 994	7 994							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 569	10 569							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	422 741	422 741						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	7 409	7 409						
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	1 744 429	VZ	799 964	889 399	55 066			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	36 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	106 295			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	273 933	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Mireille MATHONIER

Expert comptable
Commissaire aux comptes
Diplômée ISG PARIS
DESS Droit Social

Pierre MATHONIER

Expert comptable
DU droit de l'ingénierie financière
Maîtrise de Sciences Humaines
Commissaire aux comptes

SAS CANTAL INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 72 000 €
Siège social : 15 Boulevard du Vialenc, 15 000 AURILLAC
R.C.S : AURILLAC 822438891

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

Cabinet SARL ARDOUREL ET MATHONIER

Siège social : 39 Avenue Georges Pompidou, 15 000 AURILLAC

Membre de la Compagnie Régionale de LYON - RIOM

S.A.R.L. ARDOUREL & MATHONIER

39, Avenue Georges Pompidou 15000 AURILLAC

Tél. : 04.71.64.40.40 / Fax : 04. 71.64.40.49

ardourel.mathonier@wanadoo.fr

SARL au capital de 644 000 € - RCS Aurillac B 389 805 144



- Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Auvergne
- Société de Commissariat aux comptes
inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom

Mireille MATHONIER

Expert comptable
Commissaire aux comptes
Diplômée ISG PARIS
DESS Droit Social

Pierre MATHONIER

Expert comptable
DU droit de l'ingénierie financière
Maîtrise de Sciences Humaines
Commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS **Exercice clos le 31/12/2020**

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée SAS CANTAL INVEST

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée SAS CANTAL INVEST relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.R.L. ARDOUREL & MATHONIER

39, Avenue Georges Pompidou 15000 AURILLAC

Tél. : 04.71.64.40.40 / Fax : 04.71.64.40.49

ardourel.mathonier@wanadoo.fr

SARL au capital de 644 000 € - RCS Aurillac B 339 805 144



- Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Auvergne
- Société de Commissariat aux comptes
inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

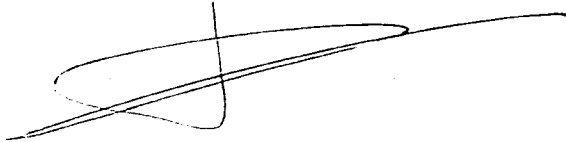
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à AURILLAC, le 22/09/2021

Le commissaire aux comptes

SARL ARDOUREL ET MATHONIER

Mireille MATHONIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 294 253		2 294 253	2 258 253
Créances rattachées aux participations	52 000		52 000	47 673
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 346 253		2 346 253	2 305 927
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	23 750		23 750	96 197
Autres créances	116 727		116 727	114 046
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	74 384		74 384	37 122
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	214 861		214 861	247 365
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 561 115		2 561 115	2 553 291
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes

39, avenue Georges Pompidou

15000 AURILLAC

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	72 000	72 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 200	7 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	419 902	177 034
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	266 474	242 868
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	51 108	34 698
TOTAL CAPITAUX PROPRES	816 685	533 800
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 208 496	1 446 429
Emprunts et dettes financières diverses (3)	467 525	498 327
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 153	12 993
Dettes fiscales et sociales	53 848	57 706
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 409	4 036
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 744 430	2 019 491
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 561 115	2 553 291
(1) Dont à plus d'un an (a)	944 466	1 216 415
(1) Dont à moins d'un an (a)	799 964	803 076
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes

39, avenue Georges Pompidou

15000 AURILLAC

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	532 420	437 429	94 991	21,72
Chiffre d'affaires net	532 420	437 429	94 991	21,72
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	20 146	3 440	16 706	485,64
Autres produits	382	1	382	NS
Total I	552 948	440 869	112 079	25,42
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	238 129	161 886	76 244	47,10
Impôts, taxes et versements assimilés	9 044	4 720	4 324	91,62
Salaires et traitements	217 641	201 470	16 171	8,03
Charges sociales	78 818	72 592	6 226	8,58
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation				
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	163	559	-396	-70,83
Total II	543 795	441 226	102 569	23,25
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	9 154	-357	9 510	NS
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)	299 590	275 000	24 590	8,94
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières				
Total V	299 590	275 000	24 590	8,94
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	33 765	29 124	4 641	15,93
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI	33 765	29 124	4 641	15,93
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	265 825	245 876	19 949	8,11
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	274 979	245 519	29 459	12,00

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux Comptes

39, avenue Georges Pompidou

15000 AURILLAC

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
671200 - Pénalités et amendes	360		360	
	360		360	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
687250 - Dot. amortissements dérogatoires	16 410	14 078	2 332	16,57
	16 410	14 078	2 332	16,57
Total charges exceptionnelles (VIII)	16 770	14 078	2 692	19,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-16 770	-14 078	-2 692	19,12
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
698100 - Intégration fiscale - charges	92 945	108 208	-15 263	-14,11
698900 - Intégration fiscale - produits	-101 211	-119 635	18 424	-15,40
	-8 266	-11 427	3 161	-27,66
Total des produits (I+III+V+VII)	852 538	715 869	136 669	19,09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	586 064	473 001	113 063	23,90
BENEFICE OU PERTE	266 474	242 868	23 606	9,72
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

CARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes

10, avenue Georges Pompidou

15000 AURILLAC

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CANTAL INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 561 115 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 266 474 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SARL ARDOUREL & MATHONIER
Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Règles et méthodes comptables**Conséquences de l'événement Covid-19**

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

SARL ARDOUREL & MATHONIER
Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 305 927	45 316	4 989	2 346 253
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 305 927	45 316	4 989	2 346 253
ACTIF IMMOBILISE	2 305 927	45 316	4 989	2 346 253

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			45 316	45 316
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			45 316	45 316
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			4 989	4 989
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			4 989	4 989

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
FERALU SAINT BARTHE 97133 SAINT-BARTHELEMY	2 000	-97 301	100,00	30 454
SAS ADP ATELIER DES PYRENEES 65420 IBOS	1 000	53 572	60,00	34 567
SAS B.E.D.P-BUREAU D'ETUDES DES PYRENEE 65390 AURE	1 000	11 979	60,00	1 466
SAS FERALU 64200 BIARRITZ	700 000	220 035	100,00	-3 714
SAS LAUMOND 15000 AURILLAC	100 000	1 206 629	100,00	259 582
SAS PONTACQ LARREGAIN 64000 PAU	100 000	73 609	100,00	63 609
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
MENISOL 40230 ORX	7 622	311 582	20,00	86 883
SAS ENERGY MENUISERIE 65420 IBOS	10 000	184 373	30,00	46 479
OP Metal 33610 CANEJAN	10 000	173 647	30,00	83 112

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 173 200	2 173 200	142 203		299 590
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	39 001	39 001	12 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 192 478 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	52 000		52 000
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	23 750	23 750	
Autres	116 727	116 727	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	192 478	140 478	52 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	16 166
Total	16 166

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes

39, avenue Georges Pompidou

15000 AURILLAC

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 72 000,00 euros décomposé en 7 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	34 698	16 410		51 108
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	34 698	16 410		51 108
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		16 410		

Dettes

SARL ARDOUREL & MATHONIER
Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 744 430 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 208 496	284 030	869 399	55 066
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	44 783	24 783	20 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 153	7 153		
Dettes fiscales et sociales	53 848	53 848		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	430 151	430 151		
Produits constatés d'avance				
Total	1 744 430	799 964	889 399	55 066
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	36 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	273 933			
(**) Dont envers les associés	422 742			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 106 295 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 043
Intérêts courus	4 783
Dettes provis. pr congés à payer	4 380
Charges sociales s/congés à payer	1 721
Etat taxes à payer	9 044
Clients - rr à accorder	1 614
Total	26 585

SARL ARDOUREL & MATHONIER

Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
NANTISSEMENT 6000 ACTIONS SAS LAUMOND PRET BPI	180 000
NANTISSEMENT 6000 ACTIONS SAS LAUMOND PRET CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	270 000
ENGAGEMENT DE BLOCAGE DES COMPTES COURANTS ASSOCIES PRET CRCA	213 000
NANTISSEMENT 3400 ACTIONS SAS SOCIETE NOUVELLE FERALU COTE BASQUE PRET BANQUE P	500 000
NANTISSEMENT 3400 ACTIONS SAS SOCIETE NOUVELLE FERALU COTE BASQUE PRET B.T.P	500 000
NANTISSEMENT ACTIONS SAS PONTACQ LARREGAIN PRET BTP BANQUE	235 000
NANTISSEMENT ACTIONS SAS PONTACQ LARREGAIN BANQUE POP.	235 000
Autres engagements donnés	2 133 000
Total	2 133 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

SARL ARDOUREL & MATHONIER
 Société de Commissariat aux comptes
 39, avenue Georges Pompidou
 15000 AURILLAC

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société bénéficie de clauses de garantie de passif dans le cadre de l'acquisition des titres de la SAS LAUMOND, de la SAS FERALU et de la SAS PONTACQ LARREGAIN.

SARL ARDOUREL & MATHONIER
Société de Commissariat aux comptes
39, avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC

CANTAL INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 72.000 Euros
Siège social : AURILLAC (15000) – 15 Boulevard du Vialenc
822 438 891 R.C.S. AURILLAC

**RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice constaté au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, soit la somme de 266.474 euros au compte « Autres Réserves ».

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT**

DocuSigned by:

Michel GENNAI

AD1D7C9D435B465...